
Présidence : Azerbaïdjan

440ème SEANCE PLENIERE DU FORUM

1. Date : Mercredi 19 janvier 2005

Ouverture : 10 h 10

Clôture : 11 h 55

2. Président : M. P. Shahbazov

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : DECLARATIONS GENERALES

Aucune déclaration

Point 2 de l'ordre du jour : DECLARATION D'OUVERTURE DU PRESIDENT
DU FCS

Président (FSC.DEL/9/05 Restr.), Luxembourg-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie et la Turquie souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/7/05), Allemagne (annexe), France, Biélorussie, Suisse (FSC.DEL/5/05 Restr.), Turquie (FSC.DEL/8/05 Restr.), Slovénie, Arménie, Pologne, Ukraine (également au nom de la Géorgie et de la Moldavie), Ukraine, Fédération de Russie (FSC.DEL/6/05 OSCE+), Autriche, Etats-Unis d'Amérique

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

a) *Questions de protocole* : Biélorussie, Président

b) *Résumé annuel des informations échangées sur les MDCS en 2004* : Centre de prévention des conflits

c) *Rapport sur la visite d'évaluation de l'OSCE concernant les armes légères et de petit calibre (ALPC) effectuée en Biélorussie du 7 au 17 décembre 2004* : Centre de prévention des conflits

4. Prochaine séance :

Mercredi 26 janvier 2005 à 10 heures, Neuer Saal



440ème séance plénière

FSC Journal No 446, point 2 de l'ordre du jour

DECLARATION DE LA DELEGATION DE L'ALLEMAGNE

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord à adresser mes chaleureuses félicitations à l'Azerbaïdjan à l'occasion de son accession à la présidence du Forum pour la coopération en matière de sécurité. Je souhaite tout aussi chaleureusement la bienvenue à la Biélorussie en tant que nouveau membre de la Troïka. Quant à la délégation autrichienne, je la remercie pour sa présidence énergique et ambitieuse au cours du trimestre précédent.

Nous savons, sur la base d'une longue expérience, qu'à la suite de la réunion du Conseil ministériel de l'année précédente, il incombe à la présidence du Forum, au cours du premier trimestre de la nouvelle année, d'entreprendre et de réaliser, dans la mesure du possible rapidement, les tâches qui lui y ont été confiées. Pour chaque présidence, il s'agit là à chaque fois d'un grand défi. Je tiens à assurer l'Azerbaïdjan, en tant que pays assumant la nouvelle présidence, du plein appui de ma délégation dans le cadre de cette tâche à responsabilités et je vous souhaite beaucoup de succès.

Monsieur le Président,

Un retour en arrière sur ce qui a été réalisé en 2004 nous donne toutes les raisons d'être satisfaits. Les quatre décisions du Conseil ministériel relatives aux petites armes et aux stocks de munitions conventionnelles nous donnent des indications claires pour l'avenir. Cependant, elles nous obligent également à ne pas relâcher nos efforts. La mise en œuvre de ces décisions dans la pratique doit désormais constituer une priorité pour le Forum. Cela vaut également pour les autres décisions qu'il a adoptées l'année dernière, parmi lesquelles je citerai, à titre d'exemple, celle concernant l'échange d'informations modifié sur les mines terrestres et les débris de guerre explosifs.

Le Forum s'attaque ainsi à la double tâche qui lui a été confiée dans le cadre de la Stratégie de l'OSCE pour le XXI^e siècle : d'une part, veiller à la mise en œuvre intégrale de l'acquis politico-militaire existant et, d'autre part, là où c'est nécessaire, adapter les instruments existants et élaborer de nouveaux accords en matière de maîtrise des armements, de nouvelles mesures de confiance ou d'autres instruments appropriés.

Cette tâche reste également d'actualité cette année.

Dans ce contexte, je tiens à exprimer l'espoir qu'une décision relative au séminaire de haut niveau sur les doctrines militaires, qui doit avoir lieu en mai 2005, puisse déjà être prise dans les prochains jours. Je suis convaincu que ce séminaire – 30 ans après la signature de l'Acte final de Helsinki – offrira l'occasion de dresser un bilan et d'insuffler un nouvel élan aux activités du Forum, répondant ainsi à une importante requête générale.

Je vous prie de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de ce jour.